

Selon données du CRAAQ – 2006
Budget 30 000 entailles

Érablière exploitée

Produits		
2.83 lb/entaille x 2,13 \$/lb		6,03 \$
Coûts variables : exclus les frais d'entretien et de réparation de l'équipement. Par conséquent, les frais variables sont de 1,80 \$ par entaille au lieu de 2,47 \$		
	1,80 \$	
Frais de location 280 entailles/hectare ÷ 65 \$/hectare	<u>0,23 \$</u>	<u>2,03 \$</u>
Bénéfice net		<u>4,00 \$</u>

La compensation par entaille est ensuite actualisée à perpétuité avec un taux d'actualisation de 3,5 %, ce qui équivaut à une compensation de **114 \$**.

Érablière non exploitée

Produits		6,03 \$
Coûts variables	2,47 \$	
Coûts fixes	0,60 \$	
Frais de location	<u>0,23 \$</u>	<u>3,30 \$</u>
Bénéfice net		<u>2,73 \$</u>
Actualisé 3,5 % par entaille		78 \$

Le 29 septembre 2009

G:\Sec\data1\SID\Dossiers generaux\Programmes agricoles\Hydro\Éolienne\St-Robert\Selon données du CRAAQ- sept 2009.doc

Tableau A**Frais variables d'exploitation d'une érablière
de 30 000 entailles**

		30 000 entailles	à l'entaille
Approvisionnement			
Nettoyage et entretien tubulure	3 000		
Osmoseur à l'entaille	1 500		
Huile à chauffage	13 545	18 045	0,602
Coût d'opération			
Tracteur	1 538		
Remorque	150		
Électricité	3 486		
Scie mécanique	900	6 074	0,202
Mise en marché			
Cotisation, prélevé		7 500	0,250
Autres coûts			
Entretien, collecte d'eau	15 755		
Entretien, traitement	4 293		
Main-d'œuvre	21 114		
Intérêts à court terme	1 243	42 405	1,414
		74 024	2,467
			2,47

Tableau B

**Frais variables d'exploitation d'une érablière
de 30 000 entailles
(si perte définitive de X entailles)**

		<i>30 000 entailles</i>	<i>à l'entaille</i>
Approvisionnement			
Nettoyage et entretien tubulure	3 000		
Osmoseur à l'entaille	1 500		
Huile à chauffage	13 545	18 045	0,602
Coût d'opération			
Tracteur	1 538		
Remorque	150		
Électricité	3 486		
Scie mécanique	900	6 074	0,202
Mise en marché			
Cotisation, prélevé		7 500	0,250
Autres coûts			
Entretien, collecte d'eau	0		
Entretien, traitement	0		
Main-d'œuvre	21 114		
Intérêts à court terme	1 243	22 357	0,745
		<hr/> 53 976	<hr/> 1,799
			<hr/> 1,80 <hr/>

Budget - 30 000 entailles

(Remplace « Érablière - Budget - 30 000 entailles », AGDEX 318/821c, Février 1996)

AVERTISSEMENTS

- Ce budget présente les résultats probables d'un modèle d'entreprise obtenant une bonne efficacité technique et économique de production dans le contexte des prix qui prévalaient au moment de sa rédaction. L'utilisateur doit l'adapter à chaque situation. Ce budget d'exploitation est différent d'un coût de production établi à partir d'une enquête faite auprès de producteurs. Le groupe de travail l'ayant produit a été formé de manière à pouvoir bénéficier le plus possible de données déjà recueillies par les organismes impliqués en agriculture.
- Dans ce budget, la TPS et la TVQ ne sont pas considérées puisqu'elles sont généralement remboursables.
- Les coûts de financement à long terme, la rémunération du travail de l'exploitant, ainsi que le PCSRA ne sont pas inclus dans le budget.

I- SOMMAIRE POUR 30000 ENTAILLES SOIT 75000 LIVRES DE SIROP

	Total (\$)	\$/entaille	\$/livre	% du produit	\$/livre en 1996	Indice 2005/1996
Produits	159 750	5,33	2,13	100,0	1,60	133
Coûts variables						
1 - Approvisionnements	18 045	0,60	0,24	11,3	0,14	171
2 - Coût d'opération	6 074	0,20	0,08	3,8	0,04	200
3 - Mise en marché	7 500	0,25	0,10	4,7	0,03	333
4 - Autres coûts	42 405	1,41	0,57	26,5	0,40	143
Total des coûts variables	74 024 \$	2,47 \$	0,99 \$	46,3%	0,61 \$	162
Marge sur coûts variables	85 726 \$	2,86 \$	1,14 \$	53,7%	0,99 \$	115
Coûts fixes	17 956	0,60	0,24	0,1	0,08	300
Total des coûts avant amortissement	91 980	3,07	1,23	57,6	0,68	181
Bénéfice net d'exploitation av. amort.	67 770 \$	2,26 \$	0,90 \$	42,4%	0,91 \$	99
Amortissement	45 305	1,51	0,60	28,4	0,40	150
Total des coûts d'exploitation	137 285	4,58	1,83	85,9	1,08	169
Bénéfice net d'exploitation	22 465 \$	0,75 \$	0,30 \$	14,1%	0,51 \$	59

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU BÉNÉFICE NET D'EXPLOITATION SELON LE PRIX DU VRAC ET LE RENDEMENT

Prix du vrac	Production totale (livres)							
	45 000	52 500	60 000	67 500	75 000	82 500	90 000	97 500
	Rendement (livres/entaille)							
\$/livre	1,50	1,75	2,00	2,25	2,50	2,75	3,00	3,25
1,60	(56 695)	(46 843)	(36 990)	(27 137)	(17 285)	(7 433)	2 419	12 272
1,85	(45 445)	(33 718)	(21 990)	(10 262)	1 465	13 192	24 919	36 647
2,13	(32 845)	(19 018)	(5 190)	8 638	22 465	36 292	50 119	63 947
2,35	(22 945)	(7 468)	8 010	23 488	38 965	54 442	69 919	85 397
2,60	(11 695)	5 657	23 010	40 363	57 715	75 067	92 419	109 772
2,85	(445)	18 782	38 010	57 238	76 465	95 692	114 919	134 147

II - DESCRIPTION DE LA PRODUCTION

Unité de production

Une érablière de 30 000 entailles couvrant une superficie de 133 hectares (ha) composée principalement d'érables à sucre. Le temps consacré et les revenus tirés de cette production en font l'activité principale de l'exploitant.

Système de production

L'eau d'érable est recueillie à l'aide d'un système de tubulure relié à une pompe à vide. L'installation et l'utilisation de ce système (SYSVAC) sont conformes aux normes publiées dans le *Cahier de transfert technologique en acériculture du CRAAQ*. La technique de l'osmose inversée est utilisée et l'évaporation se fait en utilisant l'huile comme combustible.

III- CRITÈRES RETENUS

Critères techniques

(1)	Nombre d'unités de production (UP)	30 000 entailles
	Rendement/entaille	2,50 livres de sirop/entaille
	Nombre d'entailles par ha	225 entailles/ha
	Nombre d'hectares en érablière	133 ha
	Vente à la ferme et/ou au détail	0,0%
	Vente en vrac	100,0%

Critères financiers**Financement à court terme**

Taux d'intérêt à court terme	6,35%
------------------------------	-------

Sommaire des investissements

	Coût de remplacement à neuf (\$)	% du total	1996 \$	Indice 2005/1996
1 - Fonds de terre	✓ 300 000	27,5	200 000	150
2 - Bâtiments	115 473	10,6	36 147	319
3 - Machinerie	38 500	3,5	14 450	266
4 - Équipements pour				
La collecte de l'eau	315 100	28,8	165 234	191
Le traitement de l'eau	143 097	13,1	157 483	91
5 - Autres				
Chemin d'accès	? 84 500		29 000	291
Ligne et entrée électrique	96 000		28 250	340
Total des investissements	1 092 670 \$	100,0	630 564 \$	173
Total des investissements par entaille	36,42 \$		21,02 \$	173

IV- BUDGET D'EXPLOITATION

A - Produits

		Qté	Prix unitaire (\$)	Total
(2)	Sirop au détail (gallon)	-	39,00	-
(3)	Sirop en vrac (livre)	75 000	2,13	159 750
	Total des produits			159 750 \$

B- Coûts variables

1 - Approvisionnements		Qté	Prix unitaire (\$)	Total	
Produits de nettoyage et d'entretien coût à l'entaille					
	Tubulure et évaporateur	30 000	0,10	3 000	
	Osmoseur à l'entaille	30 000	0,05	1 500	
(4)	Huile à chauffage	0,85 L par 2,918 lb	21 847	0,62	13 545
	Contenants de 540 ml	0 cont./gallon	-	0,38	-
	Cartons	0 cart./gallon	-	0,70	-
	Étiquettes	0 étiqu./gallon	-	0,05	-
Total approvisionnements				18 045 \$	
2 - Coût d'opération		Qté	Prix unitaire (\$)	Total	
	Tracteur (h)	0,50 heures/100 UP	150	10,25	1 538
	Remorque (\$)		1	150,00	150
	Électricité (kW)	166 kW/100 UP	49 800	0,07	3 486
	Scie mécanique (\$)				900
Total coût d'opération				6 074 \$	
3 - Mise en marché		Qté	Prix unitaire (\$)	Total	
	Cotisation et prélevé pour le vrac (livre)	75 000	0,10	7 500	
Total mise en marché				7 500 \$	
4 - Autres coûts		Qté	Prix unitaire	Total	
Entretien et réparation de l'équipement					
	Pour collecte de l'eau (\$)	315 100	5,00%	15 755	
	Pour traitement de l'eau (\$)	143 097	3,00%	4 293	
	Main-d'œuvre salariée (h)	5,21 heures/100 UP	1 564	13,50	21 114
(5)	Intérêts à court terme (\$)	6 mois	39 159	6,35%	1 243
Total autres coûts				42 405 \$	
Total des coûts variables				74 024 \$	
Marge sur coûts variables				85 726 \$	
C- Coûts fixes		Qté	Prix unitaire (\$)	Total	
	Main-d'œuvre exploitant(e) (h)	1 474	-	-	
	Intérêt moyen et long terme (\$)			0	
(6)	Taxes nettes (\$)	2 493		1 835	
(7)	Assurance responsabilité et des biens : taux \$/1 000 \$ d'assurance et pour 80 % de couverture				
	Assurance responsabilité (1 000 000 \$)	1	175,00	175	
	Assurances bâtiments (\$)	92 378	7,65	707	
	Assurances mach. et équip. (tubulure exclue) (\$)	397 358	7,65	3 040	
	Entretien et réparation des bâtiments (\$)	115 473	2,00%	2 309	
	Entretien du chemin d'accès (\$)	84 500	2,00%	1 690	
	Automobile (km)	13 000	0,40	5 200	
	Frais professionnels, cotisations et formation (\$)			3 000	
Total des coûts fixes avant amortissement				17 956 \$	
TOTAL DES COÛTS AVANT AMORTISSEMENT				91 980 \$	
BÉNÉFICE NET D'EXPLOITATION AVANT AMORTISSEMENT				67 770 \$	

D - Amortissement (taux linéaire)

	Année de vie (ans)	Valeur (\$)	Taux linéaire	Total
Bâtiments	40	115 473	2,50%	2 887
Distribution élect. à la cabane	40	96 000	2,50%	2 400
Machinerie	10	23 500	10,00%	2 350
Tracteur et machinerie usagés	8	15 000	12,50%	1 875
Équipement pour la collecte de l'eau	12	315 100	8,33%	26 248
Équipement pour le traitement de l'eau	15	143 097	6,67%	9 545
Total de l'amortissement				45 305 \$
TOTAL DES COÛTS D'EXPLOITATION				137 285 \$
<u>BÉNÉFICE NET D'EXPLOITATION</u>				<u>22 465 \$</u>

137 285
18 045

V - DONNÉES TECHNIQUES

Rendements

Divers facteurs influencent le rendement, tels : les conditions climatiques, l'exposition, la période d'entaillage, l'espèce d'érable, la santé et la vigueur, leur hauteur et diamètre, leurs caractères héréditaires, etc. Cependant, les observations sur le terrain démontrent que la qualité des installations du système SYSVAC ainsi que la façon d'opérer le système à vacuum influencent tout autant, sinon plus, le rendement.

Main-d'œuvre (heures)

Activités	Exploitant	Salarié	Total
Cueillette			
Entaillage	240	333	573
Entretien en saison et hors saison (tubulure, pompe)	250	438	688
Désentaillage et lavages	240	333	573
Total cueillette	730	1 104	1 834
Transformation			
Entretien de l'osmoseur	52	20	72
Évaporation de l'eau de l'érable et mise en contenant	200	150	350
Entretien (réparation, lavage des panes et des bassins)	40	20	60
Total transformation	292	190	482
Mise en marché	60	-	60
Divers			
Comptabilité et gestion	150		150
Activité de formation	32		32
Entretien du boisé	150	250	400
Entretien et amélioration des chemins	60	20	80
Total divers	392	270	662
Grand total	1 474	1 564	3 038

VI - DONNÉES ÉCONOMIQUES

1 - Statistiques de production

Production mondiale

Depuis les cinq (5) dernières années, le Québec est responsable de plus de 80 % de la production acéricole mondiale. Pour leur part, les États-Unis occupent, en 2005, 14 % de la production.

Avec une moyenne annuelle de production de près de 80 millions de livres de sirop d'érable, les Québécois sont de loin les principaux producteurs de sirop d'érable au Canada (93 %). Les autres provinces (Ontario et Nouveau-Brunswick) génèrent 7 % de la production canadienne.

Le commerce mondial des produits de l'érable est très polarisé. Le Canada est le grand joueur au niveau des exportations avec 86 % des volumes en 2003. Les États-Unis sont les plus grands importateurs avec 64 % des volumes en 2003.

Tableau 1 Importation de sirop d'érable en volume (tonnes)

Pays importateurs	Année					%
	1999	2000	2001	2002	2003	2003
Canada	23 945	25 455	27 716	28 690	29 946	86%
États-Unis d'Amérique	4 221	2 155	2 059	2 707	3 095	9%
Monde	29 424	29 093	30 661	32 874	34 834	100%

Source : FAOSTAT, dernière mise à jour : Juillet 2005

Tableau 2 Exportation de sirop d'érable en volume (tonnes)

Pays exportateurs	Année					%
	1999	2000	2001	2002	2003	2003
États-Unis d'Amérique	19 798	20 518	23 088	23 367	23 458	64%
Japon	1 252	1 353	1 478	1 668	1 898	5%
Allemagne	1 165	1 576	1 596	1 365	1 626	4%
Monde	30 200	31 213	36 769	37 171	36 754	100%

Source : FAOSTAT, dernière mise à jour : Juillet 2005

Production québécoise

Le Québec, en 2005, compte près de 7 300 entreprises acéricoles.

Tableau 3 Production acéricole du Québec

Données techniques	Année					Moyenne
	2001	2002	2003	2004	2005	
Rendement (livre par entaille) ¹	1,90	2,15	2,59	2,48	2,00	2,22
Nombre d'entailles (000) ²	32 480	33 250	34 000	35 500	38 033	34 653
Volume de production (000 livres) ³	62 375	71 320	88 000	88 000	76 066	77 152

Sources : ¹ Direction des études économiques et appui aux filières, MAPAQ et Filière acéricole

² GREPA et Direction des études économiques et appui aux filières, MAPAQ

³ ISQ et Filière acéricole

Tableau 4 Répartition des entreprises déclarant des entailles au Québec par strates d'entailles

Strate	De 1	De 3 000	De 6 000	De 10 000	De 16 000	30 000	Nombre moyen d'entailles	TOTAL Entreprises
	à 2 999	à 5 999	à 9 999	à 15 999	à 29 999	et plus		
Année								
1995	4 553	1 512	428	163	62	17	2 805	6 735
1997	3 942	1 535	536	256	126	44	3 579	6 439
2000	3 177	1 554	720	411	221	92	4 831	6 175
2004	2 620	1 632	846	500	337	123	5 733	6 004

Sources : - Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles, MAPAQ

- Direction des études économiques et de l'appui aux filières, MAPAQ

Pour l'année 2004, la région de Chaudière-Appalaches est responsable de 36 % de la production acéricole du Québec. Elle est suivie par le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (21 %), l'Estrie (18 %) et le Centre-du-Québec (9 %). À elles seules, ces cinq régions produisent 84 % de tout le sirop d'érable québécois.

2 - Mise en marché

En 1995, la demande mondiale pour les produits de l'érable était estimée à près de 75 millions de livres de sirop. Pour l'année 2004, nous pouvons faire une estimation mondiale à partir des chiffres de la production mondiale, des exportations et de la consommation, qui s'élève à près de 100,2 millions de livres. Cette demande se ventile comme suit :

- Canada 17 millions de livres, États-Unis 61,7 millions de livres, ailleurs 21,5 millions de livres
- Le Québec, premier producteur mondial de sirop d'érable, a exporté en 2004, près de 77 % de sa production annuelle.

Le producteur peut écouler son sirop d'érable de trois façons : en grands contenants, au détail avec un intermédiaire ou au détail sans intermédiaire (directement au consommateur).

Tous les producteurs acéricoles, à l'exception de ceux qui vendent leurs produits directement aux consommateurs, sont soumis au *Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec* (*Gazette officielle du Québec*, 28 février 1990) et doivent payer des prélèvements à la Fédération. Ces mêmes producteurs sont également assujettis au *Règlement sur le contingentement de la production et de la mise en marché du produit visé par le plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec* (Décision no. 7918 de la RMAAQ, 2 octobre 2003) et au *Règlement sur l'Agence de vente des producteurs acéricoles du Québec* (Décision no 7484 de la RMAAQ, 19 février 2002).

Le sirop est payé en fonction de sa qualité. Les principaux éléments qui servent à déterminer la qualité du sirop sont la couleur, la concentration en sucre et le goût.

2.1 Ventes en grand contenant

Depuis 1998, les acériculteurs doivent respecter les dispositions de la convention de mise en marché entre la Fédération, les coopératives acéricoles et un groupe d'acheteurs du produit visé par le *Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec*.

Depuis février 2002, l'acériculteur qui vend du sirop d'érable en vrac est soumis au *Règlement sur l'agence de vente des producteurs acéricoles du Québec* (Décision 7484 de la RMAAQ, 19 février 2002). Depuis cette date, la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, qui est l'agent exclusif des acériculteurs, administre l'agence de vente qui reçoit et met en marché tout le sirop d'érable vendu en grands contenants de plus de 5 litres.

Le paiement aux producteurs vendant en grands contenants est régi par le *Règlement sur l'agence de vente des producteurs acéricoles du Québec*. Il reçoit un paiement, au prorata, pour le sirop d'érable livré et vendu dans l'année en cours par l'Agence et il est payé par la suite, au fur et à mesure que l'agence vend son sirop mis en inventaire.

2.2 Ventes au détail

Le producteur peut vendre partiellement ou totalement sa production au détail.

Le producteur peut également vendre ses produits acéricoles au détail, **mais sans intermédiaire** (directement au consommateur). Ces producteurs ne sont soumis à aucun Règlement de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec et ne sont pas assujettis au Plan conjoint.

Le producteur peut vendre **au détail avec intermédiaire** (intermédiaire entre lui et le consommateur), soit dans les marchés d'alimentation, boutiques ou autres commerces. Il est alors soumis au *Plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec* (*Gazette officielle du Québec*, 28 février 1990) et doit payer des prélèvements à la Fédération.

Il peut y vendre du sirop d'érable embouteillé ou canné ou sous d'autres formes telles que le beurre, le sucre, la tire, les bonbons, etc.

La vente au détail permet, comparativement au vrac, aux acériculteurs d'être payés immédiatement pour la vente de leurs produits.

3 - Prix et revenus

	Prix en \$ à la livre					Moyenne
	2000	2001	2002	2003	2004	
Vente à la ferme	2,87	2,81	2,77	2,96	2,98	2,88
Vrac						
Prix décrété (minimum)	1,56	2,02	2,04	2,00	2,13	1,95
Prix reçu (2005/12)	1,63	2,00	1,93	1,66	1,62	1,77
Montant à recevoir	s/o	s/o	0,11	0,34	0,51	

4 - Transformation

L'industrie de la transformation acéricole se caractérise à la fois par un grand nombre d'entreprises de petite taille difficilement quantifiables et la présence, en nombre retreint, d'entreprises industrielles. Cependant, les quantités utilisées demeurent jusqu'à maintenant relativement modestes, et ce, en raison du prix du sirop d'érable dont les coûts de production sont structurellement plus élevés que les coûts de production des autres agents sucrants. Le coût plus élevé de la matière première freine, en grande partie, la pénétration de nouveaux marchés pour les produits transformés.

Faute de données officielles, on peut estimer, selon la *Monographie de l'industrie acéricole du Québec*, novembre 2002 (situation qui a peu changé depuis cette date), que la quantité totale de sirop d'érable transformé équivaut à 72 % de la production acéricole du Québec et ce, si on considère le sirop d'érable conditionné pour le marché du détail comme un produit de deuxième transformation, incluant le sirop conditionné et les produits dérivés vendus chez les milliers de producteurs acéricoles. La quantité de sirop d'érable conditionné représente 96 % du total de la transformation acéricole. Quant aux produits dérivés du sirop d'érable, à plus hautes valeurs ajoutées, tels que la tire, le sucre et le beurre, ceux-ci totalisent 4 % de la quantité transformée.

VII - DONNÉES FINANCIÈRES

1 - Investissements (coût de remplacement à neuf)

Boisé

Le prix d'une érablière non équipée est variable selon sa localisation, sa dimension, son accessibilité, l'état de santé des érables, le prix des produits, etc. Au cours des dernières années, les prix ont varié énormément. Le comité a retenu un prix moyen à l'entaille qui reflétait les conditions du marché.

					Prix en \$/entaille :	10,00	Total 300 000	
Bâtiments								
		Longueur	Largeur	Prix au m ²				
	Salle d'évaporation et entrepôt à barils :	8,4 m	7,8 m	376 \$/m ²		24 636		
	Aire de repos au-dessus de l'entrepôt	7,2 m	7,8 m	516 \$/m ²		28 979		
	incluant petite salle de bain avec douche et une cuisinette isolées							
	Abri pour bassins et barils :	8,4 m	7,8 m	376 \$/m ²		24 636		
	incluant salles de machine et lavage isolées							
			12 m ²	239 \$/m ²		2 868		
(8)	Station de pompage	3	3,0 m	2,4 m	380 \$/m ²	8 208		
	avec abri de bassins							
		3	3,6 m	6,0 m	172 \$/m ²	11 146		
(9)	Réservoir à l'huile, double paroi, abrité	15 000 litres	1	15 000 \$/un		15 000		
							115 473	
Machinerie								
	Tracteur 25 kW (35 hp) avec remorque, treuil et souffleur à neige usagés		1	15 000		15 000		
	Véhicule tout terrain		1	10 300		10 300		
	Scie mécanique		1	800		800		
	Motoneige		2	6 200		12 400		
							38 500	

Équipements

	Quantité	Prix unitaire (\$)	
de collecte de l'eau d'érablé			
Tubulure : (6 \$/ent. + 2 \$/ent. pour installation)	30 000	8,00	240 000
Tuteurs installés	30 000	0,32	9 600
Pompe à vide refroidie à l'eau 5,63 kW (7,5 hp)	4	5 500	22 000
Pompe de refoulement	3	1 500	4 500
Ligne de transport d'eau (\$/entaille)	24 000	1,00	24 000
Transvideur	4	2 000	8 000
Instruments divers	1	7 000	7 000
			315 100

de traitement de l'eau d'érablé

	Bassins et réservoirs de plastique de grade alimentaire (Norme pour la réserve de 2,27 L/entaille)			
	Réservoir de plastique de 18 000 L	2	5 000	10 000
	Bassin de 4 600 L pour eau, concentré, filtrat	4	1 550	6 200
	Bassin de 3 600 L station de pompage	6	1 388	8 328
(10)	Osмосe, capacité équivalente : 11 500 L/h à 8 °Brix	1	49 805	49 805
(10)	Évaporateur avec hotte préchauffante (6' X 16')	1	35 064	35 064
	Appareils divers	1	7 000	7 000
	Barils de sirop (50 % plastique et 50 % inox) (disponibles en format de 6, 16, 25, 32 et 45 gallons)	178	150	26 700
				143 097

Infrastructures

	Route d'accès			
	Chemin principal	2,0 km	26 000	52 000
	Chemin de service	3,0 km	6 000	18 000
	Ponceaux	5	800	4 000
	Puits artésien	1	6 000	6 000
	Champ d'épuration pour 5 personnes	1	4 500	4 500
				84 500
	Électricité			
	Ligne électrique	3,0 km	26 500	79 500
	Installation électrique de 600 ampères	1	8 000	8 000
	Entrée électrique pour station de pompage	3	1 500	4 500
	Transformateur (96 kVA)	2	2 000	4 000
				96 000

Total des investissements **1 092 670 \$**

2 - Financement à court terme

Le taux retenu par le Comité des Références économiques pour 2005-2006 est de 6,35 %. Pour le déterminer, le comité effectue la moyenne du taux pour les prêts aux entreprises des institutions financières compilé par la Banque du Canada (série V122495 - mensuel) pour les 36 mois précédents (juillet 2002 à juin 2005). Celle-ci est majorée de deux points de pourcentage pour tenir compte du risque.

VIII - DÉMARRAGE

Puisque le droit de produire est réglementé, l'installation d'une nouvelle exploitation ne sera possible que dans le cas où la mise en marché du sirop se fera uniquement au détail. Il faut un minimum de formation pour opérer une érablière. Les directions régionales du Ministère de l'Agriculture peuvent offrir des services conseils pour la production. On peut aussi démarrer en acquérant une entreprise déjà en production qui possède un droit de produire. Dans tous les cas, la réalisation d'un plan d'affaires avec un budget adapté à l'entreprise est nécessaire pour assurer le succès du projet.

Notes au budget

(1) Équivalence

1 litre de sirop =	2,914 livres de sirop
1 livre de sirop =	0,343 litre de sirop
1 gal. imp. de sirop =	4,546 litres de sirop
1 gal. imp. de sirop =	13,25 livres de sirop

(2) Sirop au détail

Nombre d'entailles x rendement/entaille x % au détail x prix/gallon

(3) Sirop en vrac

Le prix du sirop en vrac (2,13 \$) est le prix décrété.

(4) Huile à chauffage

Le comité a retenu le prix de l'huile pour une livraison d'un plein camion à la fin de juillet 2005.

(5) Intérêt à court terme

Les besoins de trésorerie comprennent le coût des approvisionnements et celui de la main-d'œuvre salariée.

(6) Taxes (montant net)

Pour un taux de taxation de 1 \$/100 \$ d'évaluation pour les taxes municipales et scolaires et une valeur d'évaluation de 60 % du coût. Remboursement du premier 300 \$ et de 70 % de l'excédent par le MAPAQ.

(7) Assurance responsabilité

Le montant de 175,00 \$ pour l'assurance responsabilité comprend la tarification de base pour une entreprise exploitée (150,00 \$) plus la tarification pour les travaux agricoles occasionnels rémunérés (25,00 \$).

(8) Station de pompage

La station comprend un réservoir d'une capacité de 1 500 litres.

(9) Réservoir à l'huile

Une option de location de réservoir est disponible auprès des fournisseurs d'huile à chauffage.

(10) Osmoseur ou osmose et évaporateur

La capacité de l'osmoseur en litres à l'heure a été calculée à 4 °C pour un Brix à l'entrée de 2° et de 10° à la sortie. Les dimensions ou la capacité des équipements sont fournis à titre d'information. Chaque entreprise se doit de faire calculer ses équipements en fonction de ses conditions particulières.

Sources

Boulet, Simon, Deschênes, Claude, Étude sur le coût de production du sirop d'érable (vrac) au Québec en 2003
Direction des politiques sur la gestion des risques, Ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec,
Québec, juin 2005

Cahier de transfert technologique en acériculture, VX 049, CRAAQ, 2004, 656 pages

Agri-Réseau Érable, <http://www.agrireseau.qc.ca/erable>

Le comité des Références économiques du CRAAQ remercie les collaborateurs suivants pour leur participation à la rédaction de ce document.

Roméo Gauthier, agronome
MAPAQ Direction régionale Capitale-Nationale

Raymond Bernier, ingénieur
MAPAQ Direction régionale de l'Outaouais-Laurentides, secteur Outaouais

Alain Boily, agronome
MAPAQ Direction régionale de la Chaudière-Appalaches

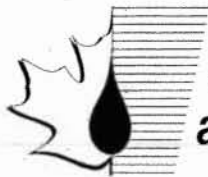
Maurice Maynard, ingénieur forestier
La Financière agricole du Québec

Claude Deschesnes, économiste agricole
MAPAQ Direction des politiques sur la gestion des risques

Julie Labrecque, Secrétaire-coordonnatrice de la Filière acéricole
MAPAQ Direction des études économiques et d'appui aux filières

Coordination :

Daniel L. Charron, agronome
MAPAQ Direction régionale Estrie - Rock Forest



Fédération des producteurs acéricoles du Québec

Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien, Bur.: 525
Longueuil (Québec) J4H 4G5
Tél. : (450) 679-7021
Télécopieur : (450) 679-0139
Internet : <http://www.sirapderable.ca>
<http://www.sirapcool.com>

Longueuil, le 30 novembre 2006

Monsieur Denis Lacasse, directeur régional
Fédération de l'UPA de la Beauce
2550, 127^{ème} Rue
Saint-Georges-de-Beauce (Québec) G5Y 5L1

**OBJET : Rendement moyen à l'entaille et nombre d'entailles visées par le développement
d'un parc éolien dans le secteur de Saint-Robert Bellarmin.**

Monsieur,

La Fédération des producteurs acéricoles du Québec dénombre environ 630 000 entailles dans le secteur visé par le développement d'un parc éolien dans le secteur de Saint-Robert Bellarmin. Le rendement moyen à l'entaille est estimé à 2,83 livres par entaille.

Cette estimation est obtenue des classements officiels de la Fédération pour le sirop commercialisé en vrac par les producteurs concernés dans le projet. De plus, cette estimation représente la moyenne de production de chaque producteur concerné par le projet et cela sur 5 années, soit de 2000 à 2004 inclusivement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Lacasse, l'expression de nos sentiments distingués.

Anne-Marie Granger Godbout, secrétaire adjointe
Fédération des producteurs acéricoles du Québec

G:\Jean-Pierre\Lettres\lettre dossier eoliennestrobent.doc

Selon données du CRAAQ – 2006
Budget 30 000 entailles

Érablière exploitée

Produits		
2.83 lb/entaille x 2,13 \$/lb		6,03 \$
Coûts variables : exclus les frais d'entretien et de réparation de l'équipement. Par conséquent, les frais variables sont de 0,82 \$ par entaille au lieu de 2,47 \$		
	0,82 \$	
Frais de location 280 entailles/hectare ÷ 65 \$/hectare	<u>0 \$</u>	<u>0,82 \$</u>
Bénéfice net		<u>5,21 \$</u>

La compensation par entaille est ensuite actualisée à perpétuité avec un taux d'actualisation de 3,5 %, ce qui équivaut à une compensation de **114 \$**.

Le 14 octobre 2010

G:\Sec\data1\SID\Dossiers generaux\Programmes agricoles\Hydro\Éolienne\St-Robert\Selon données du CRAAQ- oct 2010.doc

Tableau C

**Frais variables d'exploitation d'une érablière
de 30 000 entailles
(si perte temporaire de X entailles)**

		<i>30 000 entailles</i>	<i>à l'entaille</i>
Approvisionnement			
Nettoyage et entretien tubulure	0		
Osmoseur à l'entaille	0		
Huile à chauffage	13 545	13 545	0,452
Coût d'opération			
Tracteur	0		
Remorque	0		
Électricité	3 486		
Scie mécanique	0	3 486	0,116
Mise en marché			
Cotisation, prélevé		7 500	0,250
Autres coûts			
Entretien, collecte d'eau	0		
Entretien, traitement	0		
Main-d'œuvre	0		
Intérêts à court terme	0	0	0,000
		<hr/> 24 531	<hr/> 0,818
			<hr/> 0,82 <hr/>